

RCS : METZ
Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00073

Numéro SIREN : 384 309 142

Nom ou dénomination : ABEX

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2023 sous le numéro de dépôt 847

Déposé au greffe du Tribunal Judiciaire
sous le N° 2023/847

1992 B 73

Metz, le 22/12/2023

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Le Greffier

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SARL ABEX
Adresse de l'entreprise 1 rue David Dietz

57000 METZ

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2
Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 3 8 4 3 0 9 1 4 2 0 0 0 3 0

Néant

		Brut	Amortissements, provisions	Net	Exercice N° clos le, N-1	Net
		1	2	3	13 10 82 2021	4
IMMOBILIAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT	ACTIF IMMOBILISE					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
Frais d'établissement *	AB					
Frais de développement *	CX					
Concessions, brevets et droits similaires	AF	27 858	AG	16 878	10 980	926
Fonds commercial (I)	AH	141 396	AI		141 396	141 396
Autres immobilisations incorporelles	AJ					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
Terrains	AN					
Constructions	AP					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
Autres immobilisations corporelles	AT	67 655	AU	56 311	11 345	12 866
Immobilisations en cours	AV					
Avances et acomptes	AX					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
Autres participations	CU					
Créances rattachées à des participations	BB					
Autres titres immobilisés	BD	51 197	BE		51 197	50 210
Prêts	BF					
Autres immobilisations financières*	BH	5 700	BI		5 700	5 700
TOTAL (II)	BJ	293 806	BK	73 189	220 618	211 098
ACTIF CIRCULANT STOCKS*						
Matières premières, approvisionnements	BL					
En cours de production de biens	BN					
En cours de production de services	BP					
Produits intermédiaires et finis	BR					
Marchandises	BT					
Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	99 389	BY	21 662	77 727	87 958
Autres créances (3)	BZ	2 960	CA		2 960	6 086
Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
Valuers mobilières de placement (dont actions propres :	CD					
Disponibilités	CF	174 558	CG		174 558	187 199
Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 507	CI		4 507	5 773
TOTAL (III)	CJ	281 414	CK	21 662	259 752	287 016
Comptes de régularisation	CW					
Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	575 220	1A	94 851	480 370	498 114
Revenus : (1) Dont droit au tel			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		
Classe de réserve de propriété**	Immobilisations :				(3) Part à plus d'un an : CR	

Renvois : (1) Dont droit au tel

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes

pour copie certifiée conforme

Stocks :

Créances :

Dossier N° ABEX en Euros.

Compte rendu de travaux de l'Expert-Comptable

ABEX

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Néant <input type="checkbox"/>	
Désignation de l'entreprise : SARL ABEX		Exercice N	
		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 63 000.....)	DA	63 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	70 416
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	6 300
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	84 957
	Report à nouveau	DH	68 891
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	46 966
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	340 530
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 500
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	1 500
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	988
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 233
	Dettes fiscales et sociales	DY	80 029
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	18 644
	Produits constatés d'avance (4)	EB	19 445
	TOTAL (IV)	EC	138 339
	Ecarts de conversion passif*	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + V)	EE	480 370
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
(2) Dont	{ Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	138 339
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	153 050

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Pour copie certifiée conforme

ABEX

(3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : SARL ABEX				Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N		Exercice (N-1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC
	Production vendue	FD	FE	FF
	biens*	FG	FH	FI
	services*			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL
	Production stockée*			FM
	Production immobilisée*			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX
	Salaires et traitements*			FY
	Charges sociales (10)			FZ
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA
		- dotations aux provisions		GB
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD
	Autres charges (12)			GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG
OPÉRATIONS EXTRACOMMUNAUTAIRES	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
	Déficiences positives de change			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
	Total des produits financiers (V)			GP
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR
	Déficiences négatives de change			GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT
	Total des charges financières (VI)			GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW

Pour copie certifiée conforme

3

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABEX		Néant <input type="checkbox"/>
	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	376
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 500
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	376
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	361
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	414 166
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	367 200
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	46 966
		50 707
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont :		
produits de locations immobilières	HY	
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont :		
- Crédit bail mobilier *	HP	
- Crédit bail immobilier	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinque D)	RD	
(9) Dont transferts de charges	A1	3 336
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
A9		
A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		
		Exercice N
		Charges exceptionnelles
		Produits exceptionnels
CESSIONS D'IMMOBILISATION		15
		376
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		
		Exercice N
		Charges antérieures
		Produits antérieurs
		Pour copie certifiée conforme

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2011.

SARL ABEX

1 rue David Dietz

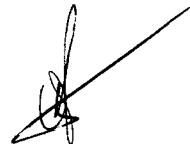
57000 METZ

ANNEXE DU 01/09/2020 AU 31/08/2021

ABEX
1 rue David Dietz

57000 METZ
03 87 74 32 47

Pour copie certifiée conforme



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Fonds commercial	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Evaluation des valeurs mobilières de placement	x
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	x
Montant des engagements financiers	x
Engagement en matière de pensions et retraites	x
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	x
Transferts de charges	x

Pour copie certifiée conforme

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 480 369.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 383 066.29 Euros et dégageant un bénéfice de 46 966.10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

La crise sanitaire a impacté notre activité au cours du dernier exercice clos. Nous avons dû adopter une organisation interne adaptées aux contraintes qui en découlent : distanciation, limitation des déplacements et des réunions, etc..Nous avons dû assumer une surcharge de travail importante, liée à la nécessité d'accompagner nos clients les plus fragilisés. L'effort consenti a eu un impact négatif sur notre rentabilité. Il est impossible d'évaluer précisément le coût de ces évènements pour notre société, ainsi que leur conséquences sur notre activité et sur un plan financier. Il est précisé que nous n'avons bénéficié d'aucune aide dans le cadre de la crise sanitaire, nous n'avons pas eu recours au chômage partiel, ni au prêt garanti par l'Etat.

Méthodologie suivie

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Pour copie certifiée conforme



ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Pour copie certifiée conforme



ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	158 267	10 987
Installations générales agencements aménagements divers		11 130	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		53 576	3 147
	TOTAL	64 706	3 147
Autres titres immobilisés		50 210	1 002
Prêts, autres immobilisations financières	TOTAL	5 700	
		55 910	1 002
	TOTAL GENERAL	278 883	15 136

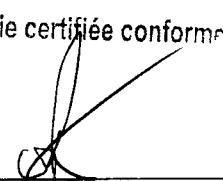
	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		169 254	169 254
Installations générales agencements aménagements divers			11 130	11 130
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		197	56 525	56 525
	TOTAL	197	67 655	67 655
Autres titres immobilisés		15	51 197	51 197
Prêts, autres immobilisations financières	TOTAL		5 700	5 700
		15	56 897	56 897
	TOTAL GENERAL	212	293 806	293 806

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	15 945	933	16 878
Installations générales agencements aménagements divers		11 130		11 130
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 709	4 668	197	45 180
	TOTAL	51 840	4 668	197
			197	56 311
	TOTAL GENERAL	67 785	5 601	197
				73 189

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	933			
Matériel de bureau informatique mobilier	4 668				
	TOTAL	4 668			
	TOTAL GENERAL	5 601			

Four copie certifiée conforme



ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	1 500				1 500
TOTAL	1 500				1 500

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	34 951	4 568	17 857		21 662
TOTAL	34 951	4 568	17 857		21 662
TOTAL GENERAL	36 451	4 568	17 857		23 162
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 568	17 857		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 700		5 700
Clients douteux ou litigieux	25 996	25 996	
Autres créances clients	73 393	73 393	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 241	2 241	
Débiteurs divers	719	719	
Charges constatées d'avance	4 507	4 507	
TOTAL	112 555	106 855	5 700

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	19 233	19 233		
Personnel et comptes rattachés	28 816	28 816		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 878	22 878		
Impôts sur les bénéfices	6 439	6 439		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 324	18 324		
Autres impôts taxes et assimilés	3 572	3 572		
Groupe et associés	988	988		
Autres dettes	18 644	18 644		
Produits constatés d'avance	19 445	19 445		
TOTAL	138 339	138 339		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	988			

Pour copie certifiée conforme

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	17.9600	3 508			3 508

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle Socogex	75 843				75 843
Clientèle Hera			65 553		65 553
Total	75 843		65 553	141 396	

Le fonds de commerce n'a pas été amorti. Il a fait l'objet d'un test de dépréciation annuel, basé sur le chiffre d'affaires dégagé, ainsi que sur l'excédent brut d'exploitation généré. Sur cette base aucune dépréciation n'a été constatée.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

Pour copie certifiée conforme

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 318
Disponibilités	119
Total	12 437

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 139
Dettes fiscales et sociales	33 771
Autres dettes	5 400
Total	57 310

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 507
Total	4 507
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	19 445
Total	19 445

Pour copie certifiée conforme

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

NEANT

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Engagement de retraite : 5399 €.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS	376	775200
Total	376	
Charges exceptionnelles		
- VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D ACTIFS	15	675200
Total	15	

Pour copie certifiée conforme

ANNEXE

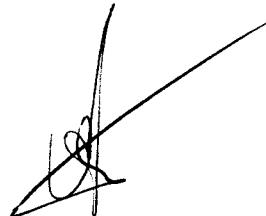
Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	3 336
Total	3 336

Pour copie certifiée conforme



1992 B73



Déposé au greffe du Tribunal de Metz
sous le N° 2023/847
Metz, le ...22/12/2023.
Le Greffier

ABEX

Société à responsabilité limitée au capital de 63.000 euros

Siège social : 1 rue David Dietz - 57000 METZ

R.C.S : Metz 384 309 142

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2021

Experts-comptables et
Commissaires aux comptes
associés
Frédéric Lantz
Luc Deniel
Isabelle Lutz-Scheer
Anne-Suzanne Immler
Jeanne Jacqueline Helle



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2021

A l'assemblée générale de la société ABEX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABEX relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels concernant l'évaluation des actifs incorporels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

GH

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à STRASBOURG, le 10 janvier 2022

**Pour le Cabinet GROSS-HUGEL
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar**



Frédéric LUGNIER

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2021 12		Exercice N-1 31/08/2020 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	27 858	16 878	10 980	926	10 054	NS
	Fonds commercial (1)	141 396		141 396	141 396		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	67 655	56 311	11 345	12 866	1 521-	11.82-
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	51 197		51 197	50 210	987	1.97
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 700		5 700	5 700		
	Total II	293 806	73 189	220 618	211 098	9 520	4.51
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	99 389	21 662	77 727	87 958	10 231-	11.63-
	Autres créances	2 960		2 960	6 086	3 127-	51.37-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	174 558		174 558	187 199	12 641-	6.75-
	Charges constatées d'avance (3)	4 507		4 507	5 773	1 266-	21.93-
	Total III	281 414	21 662	259 752	287 016	27 265-	9.50-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	575 220	94 851	480 370	498 114	17 745-	3.56-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

		PASSIF		Exercice N 31/08/2021	Exercice N-1 31/08/2020	Ecart N / N-1	
				12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 63 000)		63 000	63 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		70 416	70 416			
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale		6 300	6 300			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves		84 957	84 250	707	0.84	
	Report à nouveau		68 891	68 891			
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		46 966	50 707	3 741	7.38	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I		340 530	343 564	3 034	0.88	
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
DETTES (1)	Provisions pour risques		1 500	1 500			
	Provisions pour charges						
	Total III		1 500	1 500			
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses		988	253	735	290.93	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 233	26 270	7 036	26.79	
	Dettes fiscales et sociales		80 029	76 499	3 530	4.61	
Total IV	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes		18 644	32 274	13 631	42.23	
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)			480 370	498 114	17 745	3.56	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an						138 339	153 050

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2021 12			Exercice N-1 31/08/2020 12		Ecart N / N-1 Euros	% %
	France	Exportation	Total				
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	383 066		383 066	368 743		14 323	3.88
Chiffre d'affaires NET	383 066		383 066	368 743		14 323	3.88
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				8 333		8 333	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				21 193	60 679	39 486	65.07-
Autres produits				4	18	14	77.89-
Total des Produits d'exploitation (I)			412 597	429 440		16 843	3.92-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *				84 629	62 898	21 731	34.55
Impôts, taxes et versements assimilés				3 605	2 627	979	37.27
Salaires et traitements				185 094	197 291	12 197	6.18-
Charges sociales				64 474	65 503	1 029	1.57-
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				5 601	2 728	2 873	105.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				4 568	7 384	2 816	38.14-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges				8 458	35 331	26 874	76.06-
Total des Charges d'exploitation (II)			356 430	373 762		17 332	4.64-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			56 167	55 678		489	0.88
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2021 12	Exercice N-1 31/08/2020 12	Ecart N / N-1	
	Euros	%		
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 004	362	1 004	47.88-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	189		173	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	362			
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	362	831	229.53	
Total V	1 193	831	229.53	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17	3	14	410.51
Intérêts et charges assimilées (4)	3			
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	17	3	14	410.51
Total VI	17	3	14	410.51
2. Résultat financier (V-VI)	1 176	359	817	227.85
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	57 343	56 037	1 306	2.33
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	376	1 500	376	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500		1 500	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	376	1 500	1 124	74.93-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15	1 500	1 500	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 500		15	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	15	1 500	1 485	99.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	361		361	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	10 738	5 330	5 408	101.46
Total des produits (I+III+V+VII)	414 166	431 302	17 136	3.97-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	367 200	380 595	13 395	3.52-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	46 966	50 707	3 741	7.38-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Compte rendu de travaux de l'Expert-Comptable

SARL ABEX

1 rue David Dietz

57000 METZ

ANNEXE DU 01/09/2020 AU 31/08/2021

ABEX

1 rue David Dietz

57000 METZ

03 87 74 32 47

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice **- REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales

Permanence ou changement de méthodes

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Fonds commercial	x
Evaluation des immobilisations corporelles	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Dépréciation des créances	x
Evaluation des valeurs mobilières de placement	x
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	x
Montant des engagements financiers	x
Engagement en matière de pensions et retraites	x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels x
Transferts de charges x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 480 369.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 383 066.29 Euros et dégageant un bénéfice de 46 966.10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2020 au 31/08/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Conditions particulières d'activité pendant la période

La crise sanitaire a impacté notre activité au cours du dernier exercice clos. Nous avons dû adopter une organisation interne adaptées aux contraintes qui en découlent : distanciation, limitation des déplacements et des réunions, etc.. Nous avons dû assumer une surcharge de travail importante, liée à la nécessité d'accompagner nos clients les plus fragilisés. L'effort consenti a eu un impact négatif sur notre rentabilité. Il est impossible d'évaluer précisément le coût de ces évènements pour notre société, ainsi que leur conséquences sur notre activité et sur un plan financier. Il est précisé que nous n'avons bénéficié d'aucune aide dans le cadre de la crise sanitaire, nous n'avons pas eu recours au chômage partiel, ni au prêt garanti par l'Etat.

Méthodologie suivie

L'événement Covid-19 ne constitue pas à lui seul un indice de perte de valeur pour l'évaluation des actifs. L'existence d'un indice de perte de valeur n'est confirmée qu'à l'issue d'un examen des caractéristiques propres à l'entreprise. Il a donc été procédé aux tests de valeur nécessaires pour apprécier la situation.

Les incertitudes

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	158 267	10 987
Installations générales agencements aménagements divers		11 130	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		53 576	3 147
	TOTAL	64 706	3 147
Autres titres immobilisés		50 210	1 002
Prêts, autres immobilisations financières		5 700	
	TOTAL	55 910	1 002
	TOTAL GENERAL	278 883	15 136

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		169 254	169 254
Installations générales agencements aménagements divers			11 130	11 130
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		197	56 525	56 525
	TOTAL	197	67 655	67 655
Autres titres immobilisés		15	51 197	51 197
Prêts, autres immobilisations financières			5 700	5 700
	TOTAL	15	56 897	56 897
	TOTAL GENERAL	212	293 806	293 806

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	15 945	933	16 878
Installations générales agencements aménagements divers		11 130		11 130
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 709	4 668	197	45 180
	TOTAL	51 840	4 668	197
	TOTAL GENERAL	67 785	5 601	197
				73 189

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	933			
Matériel de bureau informatique mobilier		4 668			
	TOTAL	4 668			
	TOTAL GENERAL	5 601			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	1 500				1 500
TOTAL	1 500				1 500

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	34 951	4 568	17 857		21 662
TOTAL	34 951	4 568	17 857		21 662
TOTAL GENERAL	36 451	4 568	17 857		23 162

Dont dotations et reprises d'exploitation	4 568	17 857	
---	-------	--------	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 700		5 700
Clients douteux ou litigieux	25 996	25 996	
Autres créances clients	73 393	73 393	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 241	2 241	
Débiteurs divers	719	719	
Charges constatées d'avance	4 507	4 507	
TOTAL	112 555	106 855	5 700

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	19 233	19 233		
Personnel et comptes rattachés	28 816	28 816		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 878	22 878		
Impôts sur les bénéfices	6 439	6 439		
Taxe sur la valeur ajoutée	18 324	18 324		
Autres impôts taxes et assimilés	3 572	3 572		
Groupe et associés	988	988		
Autres dettes	18 644	18 644		
Produits constatés d'avance	19 445	19 445		
TOTAL	138 339	138 339		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	988			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Crées	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	17.9600	3 508			3 508

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle Socogex	75 843				75 843
Clientèle Hera			65 553	65 553	
Total	75 843		65 553	141 396	

Le fonds de commerce n'a pas été amorti. Il a fait l'objet d'un test de dépréciation annuel, basé sur le chiffre d'affaires dégagé, ainsi que sur l'excédent brut d'exploitation généré. Sur cette base aucune dépréciation n'a été constatée.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	12 318
Disponibilités	119
Total	12 437

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 139
Dettes fiscales et sociales	33 771
Autres dettes	5 400
Total	57 310

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 507
Total	4 507
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	19 445
Total	19 445

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

NEANT

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

NEANT

Engagements reçus

NEANT

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Engagement de retraite : 5399 €.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS	376	775200
Total	376	
Charges exceptionnelles		
- VALEUR COMPTABLE DES ELEMENTS D ACTIFS	15	675200
Total	15	

ANNEXE

Exercice du 01/09/2020 au 31/08/2021

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	3 336
Total	3 336

ABEX

Société à responsabilité limitée au capital de 63 000 €
Siège social : 57000 METZ, 1 Rue David DIETZ
384 309 142 RCS METZ

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 FEVRIER 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2021 s'élevant à 46.966,10 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46.966,10 €
A titre de dividendes	46.481 €
Soit 13,25 € par part sociale	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 février 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

